

RÉSEAU DIGITAL – 14' x 48'

Spécifications techniques

Format de fichier

Résolution de 400 H x 1408 L pixels
Fichiers PNG de préférence, mais les fichiers
GIF, Photoshop et Illustrator sont acceptés

Guide créatif

Voici quelques règles d'or à suivre pour créer un visuel en LED :

1. Une typo de grande taille: des lettres de 3 à 4 pieds de haut pour l'entête et un minimum de 18 pouces pour le reste du texte.
2. Un lettrage épuré: éviter les italiques, les polices décoratives et avec sérifs. Les polices devraient être simples, en gras avec un contour noir afin de créer un bon contraste avec l'arrière-plan.
3. Utiliser peu de mots pour illustrer une seule idée: un maximum de 10 à 12 mots, incluant le logo et le slogan de l'entreprise.
4. Des couleurs vives: utiliser des couleurs primaires vives (rouge, jaune, bleu) qui permettent de très bien distinguer les différents éléments sur le panneau LED.
5. Pas plus de 3 éléments visuels: une image forte, le logo (nom d'entreprise très visible), le message.
6. Un arrière-plan simple: éviter les images avec beaucoup de détails. Par exemple, utiliser un seul objet sur un arrière-plan monochrome.
7. Accentuer les contrastes: utiliser des couleurs franches et contrastantes. Éviter les dégradés dont les nuances se confondent dans la rétroilluminescence.

Échéancier pour l'envoi des fichiers

Nouvelles campagnes: fichiers requis 3 journées ouvrables avant la date de lancement.
Modifications à des campagnes existantes: fichiers requis 1 jour ouvrable avant la date de lancement.

février 2011

Montréal – 14' hauteur x 48' largeur

Toronto – 14' hauteur x 48' largeur

Vancouver – 10' hauteur x 34' largeur



RÉSEAU DIGITAL – 14' x 48'

Spécifications techniques

Conditions établies par le ministère des Transports du Québec – Technologie DEL (MTQ) pour l'affichage numérique

1. Le message publicitaire doit être fixe sans aucune animation, mouvement ou variabilité dans l'intensité lumineuse.
2. Aucune transition entre les messages n'est autorisée (fendu ou autre procédé).
3. Il est interdit d'utiliser les pictogrammes et les symboles routiers du MTQ et d'imiter l'écriture ou le contenu des panneaux à messages variables du MTQ.
4. Il est interdit d'avoir une suite de contenu publicitaire entre deux messages affichés l'un après l'autre. Chaque message doit être indépendant en ce qui a trait au contenu (annonceur et produit).
5. Le contenu des messages doit demeurer publicitaire et ne doit pas être utilisé comme un média d'information comme, par exemple, les actualités, les résultats sportifs et les prévisions météorologiques.

Envoi des fichiers

Veuillez contacter le département de production d'Astral Affichage pour transférer votre fichier. Les fichiers PNG peuvent être transmis par courriel. Pour les fichiers qui doivent être modifiés, reformatés ou dont le contenu doit être mis à jour, nous devons recevoir les fichiers sources avec les calques (layers) incluant toutes les polices et les images liées.

Des gabarits sont disponibles pour des tests de distance au www.astralaffichage.com/fr/services/production/



Département de production

Toronto: 416-924-6664

Montréal: 514-529-6664

